

Atelier international sur l'Intégration de l'environnement et de la gestion des zones arides dans les cadres de développement nationaux (Hôtel de l'Amitié, Bamako, 18-20 Juin 2007)

Allocution du Représentant Résident du PNUD au Mali, M. Joseph Byll-Cataria, à l'ouverture de l'atelier (18 Juin 2007)

Monsieur le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement  
Monsieur le Directeur du Centre de Développement des Zones arides  
Monsieur le Directeur du Mécanisme Mondial  
Honorables invités  
Chers participants et chers collègues  
Mesdames et Messieurs

Je voudrais, avant tout, vous souhaiter la bienvenue à Bamako dans le cadre de votre participation à l'atelier international sur l'intégration de l'environnement et de la gestion des zones arides dans les cadres de développement nationaux, atelier organisé conjointement par le PNUD, le PNUD et le Mécanisme Global.

Protéger l'environnement est l'une des conditions essentielles d'une vie meilleure pour les peuples du monde. Qu'il s'agisse des changements climatiques, des innovations énergétiques, de la salubrité de l'air, de la gestion des forêts, de l'eau douce et des déchets, la question de l'environnement touche tous les domaines de notre vie. C'est pourquoi, vous comprendrez aisément que la rencontre qui s'ouvre aujourd'hui à Bamako revêt pour nous une importance particulière.

Depuis Rio en 1992, en passant par Johannesburg en 2002, la communauté internationale, et surtout les Etats, ont pris conscience du fait que la protection de l'environnement nécessite une implication de toute la planète. Ce constat a abouti à la ratification de plusieurs conventions internationales relatives à l'environnement par plusieurs états avec, comme corollaire, la prise en compte de l'environnement dans les plans nationaux de développement.

L'atelier d'aujourd'hui constitue donc un événement de première importance pour mieux mesurer et échanger sur les efforts des pays et de la communauté internationale pour une meilleure intégration de l'environnement dans les processus de développement économique et social.

Le développement, pour être durable, nécessite une approche stratégique qui intègre la dimension économique, sociale, mais aussi environnementale. En outre, pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui constituent un cadre global pour le développement durable, les pays doivent mieux harmoniser et adapter leurs cibles de l'Objectif 7 avec les plans de développement nationaux.

Le PNUD, vous le savez a fait du développement humain durable le fondement de ses interventions au bénéfice des pays et se réjouit particulièrement de ce partenariat fécond avec le PNUC et le Mécanisme Mondial de la Convention de lutte contre la désertification. Ce partenariat s'inscrit, par ailleurs, en droite ligne de la réforme des Nations Unies qui recherche une plus grande cohérence, pertinence, synergie et efficacité des actions du Système des Nations unies.

La création du Centre de Développement des Zones Arides, par le PNUD, est la manifestation de la prise de conscience des défis mais aussi des opportunités de développement qui caractérisent ces zones. L'amenuisement des ressources naturelles conjugué à l'aggravation du phénomène de la désertification et au réchauffement climatique accentue la vulnérabilité écologique, sociale et économique des populations. De nombreuses études démontrent que la pauvreté croît à mesure que l'aridité augmente. Pourtant les zones arides recèlent des potentialités non négligeables dans les divers domaines de l'agriculture, de l'énergie, de l'écotourisme pour ne citer que ceux là. Puisque nous sommes dans le cadre de la quinzaine de l'environnement du Mali, permettez-moi de citer un passage du Message du Secrétaire Général des Nations Unies à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la désertification. Je cite

« Les causes de la désertification sont diverses et complexes. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, adoptée il y a 13 ans jour pour jour, a pour objet d'encourager l'adoption de mesures concrètes dans le cadre de programmes locaux, nationaux, sous-régionaux et régionaux novateurs et de partenariats internationaux porteurs. Or, notre milieu continue de se détériorer à un rythme effrayant, ce qui a des incidences sociales et économiques graves. Il est de plus en plus urgent que la Convention, qui tient compte à la fois de l'environnement et du développement, soit effectivement appliquée »

Fin de citation.

Monsieur le Ministre de l'Environnement et de l'Assainissement

Honorables invités

Mesdames et Messieurs

Je voudrais ici exprimer les remerciements du PNUD aux divers organismes et partenaires qui ont apporté une assistance précieuse dans la préparation et la tenue de cet atelier international. Cet atelier offre une occasion exceptionnelle de fertilisation croisée de connaissances et d'expériences entre participants venus de divers horizons, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. Notre gratitude va au Danemark, à la Finlande et à la Norvège pour leur généreuse contribution.

Je ne voudrais pas terminer cette intervention sans témoigner au Mali, au nom du PNUD et de nos partenaires dans cette initiative, principalement le PNUC et le Mécanisme Mondial, notre profonde gratitude pour l'assistance inestimable apportée lors de la préparation de cet atelier et pour toutes les prévenances dont les participants sont entourés depuis leur arrivée dans ce merveilleux pays. Le Mali, il faut le relever, a

accompli ces dernières années des progrès remarquables qui forcent le respect et l'admiration.

En effet, dans le cadre du CSLP et de ses actions de développement, une réelle dynamique est en cours au Mali et nous nous réjouissons de ces avancées stratégiques visant l'atteinte des OMD. Je voudrais également profiter de cette auguste assemblée pour adresser mes vives félicitations au Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement pour l'organisation de la quinzaine de l'environnement 2007 et les remercier d'avoir accepté de placer la rencontre de ce jour dans ce cadre.

La conviction du PNUD est que la lutte contre la dégradation des terres, la saine gestion des ressources naturelles et de l'environnement, la sécurité alimentaire comme l'éradication de la pauvreté dans les zones arides, sont des objectifs qui sont humainement réalisables : les expériences de vos pays respectifs sur lesquelles vous allez échanger en constituent un témoignage vibrant.

Je voudrais terminer en réaffirmant la totale disponibilité et l'engagement du PNUD dans un esprit de partenariat actif et fécond avec les différents acteurs nationaux et internationaux, pour accompagner vos pays dans leurs efforts louables de développement durable.

Merci de votre attention.